

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° II-CF559

présenté par
M. Daniel, M. Haury, Mme Do et Mme Krimi

ARTICLE 33

ÉTAT B

Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.